

« Femmes branchées 2021-2023 »

Un projet novateur visant une clientèle féminine dans une profession en déficit de main-d'œuvre

Programme soutenu par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), dans le cadre du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (le Fonds) par l'intermédiaire du Programme partenarial pour la formation et l'innovation, administré conjointement avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

Le programme « Femmes branchées » : unique, différent et novateur

L'École professionnelle des Métiers (EPM) a créé le programme « Femmes branchées » afin de favoriser une plus **grande intégration des femmes à un emploi non traditionnel**.

L'école a choisi le programme du diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité pour le mettre en œuvre avec l'aide financière du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).

Le projet intègre :

- l'ajout de notions théoriques en lien avec le **branchement et l'installation des bornes des voitures électriques** (compétence qui ne fait pas partie du programme du DEP actuel);
- **l'accompagnement des élèves** tout au long de leur parcours avec la collaboration des organismes suivants : Commission de la construction du Québec, COFFRE, Services Québec, le Centre d'éducation des adultes La Relance. Ces partenaires contribueront à aider les élèves à concilier les études, le travail et la famille. L'accompagnement individuel et mensuel permettra de soutenir chacune de nos élèves tout au long de leur parcours;
- l'accompagnement personnalisé mensuel sous la forme de **mentorat** avec des partenaires de l'industrie dans le but de créer des liens et un bon réseau pour l'élève. Le mentorat peut être un élément favorable à une bonne intégration dans le métier. Ce soutien permettra à l'élève de bonifier les compétences acquises.

Les besoins et la vision

Les besoins de main-d'œuvre qualifiée sont importants en ce moment et les perspectives d'emploi sont intéressantes. Un partenariat entre l'EPM et les divers acteurs (éducation, industries, entreprises et communautaires) est essentiel et la réussite du projet repose sur l'implication de tous.

À travers ce projet, nous souhaitons créer un milieu scolaire inclusif et respectueux. Nous désirons également nous assurer d'une responsabilité partagée entre tous les intervenants afin de favoriser la réussite des femmes qui choisiront d'étudier dans un métier non traditionnel.

L'EPM est actuellement à construire un laboratoire-atelier supplémentaire à l'intérieur de ses murs pour accueillir plus de groupes au DEP électricité. Notre objectif est d'accueillir cinq groupes par année et ce, avec l'intention d'accueillir un groupe uniquement de femmes. Donc, un bassin supplémentaire de diplômées prêtes à faire partie de votre équipe.

.../2

Quelle forme peut prendre votre contribution?

- En acceptant d'**être un mentor** pour une ou plusieurs élèves inscrites au programme (un guide sera préparé à cet effet et un accompagnement des mentors sera offert par le centre de formation professionnelle).
- En **offrant** à l'École professionnelle des Métiers du **matériel pédagogique**, par exemple : panneaux électriques, résidentiels et accessoires, nécessaires pour panneaux de commandes de moteurs électriques triphasés, moteurs, équipements pour les bornes des voitures, etc.
- En soutenant (**parrainage**) les élèves **financièrement**.
- En **collaborant** avec les enseignants à des **ateliers pédagogiques** en classe.
- En **offrant aux élèves un ordinateur portable** leur permettant de poursuivre leur formation à distance advenant que la pandémie les obligerait à demeurer à la maison.
- En offrant des **chèques cadeaux ou des dons** (alimentation, vêtements, billets de transport (autobus), etc.) aux élèves ayant atteint des objectifs définis par les enseignants (ex : un tirage par mois ...objectif : moins de 2 absences durant le mois).
- En offrant à une ou des élèves un **emploi** en lien avec le domaine de sa formation, soit en électricité.
- En nous aidant à **publiciser** notre projet dans vos réseaux, journaux, Internet, panneaux publicitaires, etc.

Comment pouvez-vous faire une vraie différence?

En **parrainant** une ou des élèves, vous permettrez à celles-ci de poursuivre leurs études afin de se construire un avenir plus prometteur.

En contribuant financièrement au projet ou en offrant un **don matériel**, vous nous permettrez d'investir dans du matériel pédagogique de qualité et ainsi avoir accès à une plus grande variété d'équipements pour répondre aux besoins des élèves. **Notez qu'il est possible d'obtenir un reçu officiel de dons afin de demander un crédit d'impôt.**

Votre implication dans notre projet vous permettra de vous faire connaître auprès des élèves et, par le fait même, de les recruter éventuellement pour devenir l'une de vos futures employées.

Pourquoi devenir mentor?

Si vous optez pour le mentorat, vous investissez dans le parcours scolaire d'une élève qui pourrait devenir un membre de votre équipe à la fin de son cheminement scolaire.

Cette démarche pourrait vous aider à :

- résoudre votre pénurie de main-d'œuvre en embauchant des femmes;
- tirer le meilleur parti des forces des femmes et des hommes dans votre entreprise;
- permettre de réduire le temps d'intégration d'une nouvelle personne à la culture et aux valeurs de votre entreprise;
- faire en sorte que l'organisation du travail reflète davantage la réalité sociale où hommes et femmes partagent les responsabilités.

Un protocole d'entente en lien avec le mentorat sera rédigé afin de convenir des différentes modalités en lien avec ce rôle.

Connaissez-vous le programme d'accès à l'égalité des femmes?

Le programme d'accès à l'égalité des femmes (PAEF), mis en place par la Commission de la construction du Québec (CCQ), vous permet d'embaucher une femme nouvelle dans l'industrie (dans les 6 mois). Il offre à l'employeur la possibilité de payer 30 % du salaire de celle-ci, et ce, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ sur une période maximale de 52 semaines.

En adhérant à ce programme, vous faites en sorte d'accompagner les femmes à intégrer un emploi non traditionnel, de pourvoir des postes et de recevoir du soutien grâce à une formation de 14 h offerte par la CCQ.

De plus, parce que vous encouragez l'embauche d'une femme, la CCQ vous autorise, pour chaque compagnon, à avoir 2 apprentis (dont une femme) ce qui vous permettra aussi de remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans votre entreprise.

En terminant...

Nous pensons sincèrement que votre participation à « Femmes branchées » permettra aux femmes d'accéder à un métier non traditionnel et de briser les barrières encore existantes.

Cette ouverture offrira aux femmes diplômées des opportunités d'accéder à un emploi mieux rémunéré et ainsi les aider à se bâtir un avenir meilleur.

Nous vous invitons à communiquer avec nous pour toutes questions en lien avec ce projet.

Au plaisir de travailler ensemble,

Maud Innocenti

Directrice – Projet « Femmes branchées »

(514) 247-2148

Courriel : maud.innocenti@csdhr.qc.ca